

Comité consultatif services ÉHDAA / 2025-10-22

VERSION ADOPTÉE

Procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif des services aux ÉHDAA tenue le mercredi 22 octobre 2025 à **19 h 15** à la salle La Chapelle du Centre de services scolaire des Découvreurs, séance à laquelle il y a quorum.

PRÉSENCES

Catherine BAJZAK
Joannie BONNEAU
Mélanie CHAREST
Julie DRAPEAU
Paula Mara DANTAS BARBOSA CAVALCANTE
Germain ÉTHIER
Audrée LAMOTHE CLOUTIER
Denis LEFRANÇOIS
Gabrielle De Oliveira PERDIGAO
Christine ROY
Jacynthe TASSÉ
Julie THOMPSON BERNIER
Marina VELOSA SIMÕES

Kathy CAMPAGNA – personnel de soutien
Josée CLAVEAU – personnel professionnel
Nancy DORÉ – personnel enseignant
Caroline GAGNON – personnel professionnel
Laurie Germain – personnel enseignant
Esther GILBERT- personnel enseignant
Noémie JACQUES – personnel enseignant
Ginette LEMIEUX – personnel de soutien

Isabelle DORÉ – directrice des Services éducatifs
Valérie GAUTHIER – directrice de l'école L'Étincelle-Trois-Saisons

ABSENCES

Gina CUGLIETTA
Annie RIVARD – IRDPQ
Amélie PATOINE – personnel enseignant

Comité consultatif services ÉHDAA / 2025-10-22

1. MOT DE BIENVENUE

La directrice des Services éducatifs (DSÉ) souhaite la bienvenue aux membres du comité et débute la rencontre à 19 h 15. Puisqu'il s'agit de la première rencontre de l'année, elle invite les membres à se présenter.

2. INTERVENTION DU PUBLIC

La DSÉ mentionne que les rencontres sont publiques, mais pour cette rencontre, aucune personne du public n'est présente.

3. MODALITÉS TECHNIQUES DE PRÉPARATION ET DE PARTICIPATION AUX RENCONTRES

La DSÉ explique que les documents des rencontres sont envoyés au moins 3 jours à l'avance par courriel et sont déposés sur le SharePoint du comité. Si pour des raisons informatiques ou autres un membre ne pouvait avoir les documents de la rencontre en main, il ou elle peut demander à la secrétaire du comité de lui en imprimer une copie.






La DSÉ précise que la présence de chacun est importante pour le bon fonctionnement des rencontres. Elle demande que les membres confirment leur présence ou leur absence afin de s'assurer d'atteindre le quorum.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CCSÉHDAA. 001-25-26

Il est proposé par Mme Esther Gilbert appuyé par Mme Marina Velosa Simoes et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. **Mot de bienvenue**
2. **Intervention du public**
3. **Modalités techniques de préparation et de participation aux rencontres**
4. **Adoption de l'ordre du jour**
5. **Procès-verbal de la rencontre du 17 septembre 2025 **
 - 5.1. *Adoption du procès-verbal*
 - 5.2. *Suivi au procès-verbal*
6. **Correspondance et dépôt de documents**
7. **Fonctions du CCSÉHDAA (p.4 Règles de régie interne)**
8. **Composition du CCSÉHDAA et rôle attendu des membres (p.5 et annexe 4 Règles de régie interne) **
9. **Engagement à la confidentialité ** (document papier remis sur place)
10. **Règles de régie interne 2024-2025 – présentation et adoption **
11. **Élection des officiers**
 - a) *Nomination d'un président d'élection*
 - b) *Détermination de la procédure d'élection et mandat des officiers*
 - c) *Élection à la présidence*
 - d) *Élection à la vice-présidence*
 - e) *Élection à la trésorerie*
 - f) *Désignation d'un représentant au Comité de parents*
 - g) *Désignation du substitut du représentant au Comité de parents*
12. **Divulgarion des renseignements personnels ** (document papier remis sur place)

Comité consultatif services ÉHDAA / 2025-10-22

13. Calendrier et priorités du comité pour l'année 2025-2026
14. Suivi au plan d'action des services éducatifs
15. Budget de fonctionnement du CCSÉHDAA 2025-2026 📄 - prévision (p.12 Règles de régie interne)
16. Nouvelles de l'UMR Synergia
17. Conférences et rendez-vous des parents : intentions concernant les activités 2025-2026
18. Levée de la séance

5. PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 17 SEPTEMBRE 2025 📄

5.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

CCSÉHDAA. 002-25-26

Il est proposé par Mme Jacinthe Tassé appuyé par Mme Julie Drapeau, et résolu unanimement, de dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du CCSÉHDAA du 17 septembre 2025 et de l'adopter avec les corrections suivantes :

- Au point 11 : Remplacer *Le président* par la *DSÉ*;
- Au point 14 : Ajouter les noms de Mmes Julie Drapeau et Jacynthe Tassé

5.2. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents ont été transmis par courriel le jeudi 18 octobre. Aucun autre document n'est à remettre.

7. FONCTIONS DU CCSÉHDAA (P.4 RÈGLE DE RÉGIE INTERNE)

La DSÉ nomme qu'à l'article 185 de la [Loi sur l'instruction publique](#) (LIP) il est stipulé que le centre de services scolaire (CSS) doit créer un comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

La DSÉ rappelle les fonctions du comité prévues dans la LIP à l'article 187, soit :

1° de donner son avis au CSS sur la [politique d'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA](#);

2° de donner son avis au comité de répartition des ressources sur l'affectation des ressources financières au regard des services aux ÉHDAA;

3° de donner son avis au comité d'engagement pour la réussite des élèves sur le [plan d'engagement vers la réussite](#) (PEVR).

Comité consultatif services ÉHDAA / 2025-10-22

À la demande d'un parent, le comité peut également donner son avis au CSS sur l'application du plan d'intervention (PI) à un élève HDAA.

Comme les politiques et le PEVR sont revus environ tous les 5 ans, il arrive que le comité n'émette pas de recommandations certaines années.

8. COMPOSITION DU CCSÉHDAA ET RÔLE ATTENDU DES MEMBRES (P.5 ET ANNEXE 4 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE)

La DSÉ énumère la composition du comité prévu par la LIP à l'article 185.

Elle souligne que c'est en 1998 que le Conseil des commissaires a déterminé la composition du CCSÉHDAA du CSS des Découvreurs :

- 14 représentants des parents
- 1 représentant des directions d'école
- 4 représentants du personnel enseignant
- 2 représentants du personnel professionnel
- 2 représentants du personnel de soutien
- 2 représentants des organismes
- 1 représentant de la direction générale (sans droit de vote)
- 1 personne-ressource (sans droit de vote)

Selon les règles de régie interne, la répartition des parents par secteur va comme suit :

École Saint-Michel (mandat régional)	1 place
École Madeleine-Bergeron (mandat régional)	1 place
École du Campanile/des Hauts-Clochers (groupes spécialisés)	1 place
École Notre-Dame-de-Foy/L'Étincelle-Trois-Saisons (groupes spécialisés)	1 place
École Sainte-Geneviève/des Hauts-Clochers (groupes spécialisés)	1 place
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette (groupes spécialisés)	1 place
Collège des Compagnons (groupes spécialisés)	1 place
Écoles du secteur primaire (élèves intégrés en classe régulière)	4 places
Écoles du secteur secondaire (élèves intégrés en classe régulière)	3 places

Le CSS classe les noms de la banque des candidatures non tirées par secteur et procède à un tirage au sort pour combler le ou les postes qui deviennent vacants en cours d'année. Si la banque de candidature est vide pour le secteur dont le poste est vacant, le poste peut être comblé par n'importe quel autre parent dont l'enfant est inscrit dans une école du même ordre d'enseignement.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2025-10-22

9. ENGAGEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ (DOCUMENT PAPIER REMIS SUR PLACE) 📄

La DSÉ présente le document relatif à l'engagement de confidentialité. Elle demande aux membres de le remplir et de le remettre à la fin de la rencontre.

10. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2025-2026 – PRÉSENTATION ET ADOPTION 📄

La DSÉ passe en revue quelques points importants du document et attire l'attention des membres sur les éléments modifiés par rapport aux règles de 2024-2025.

CCSÉHDAA. 003-25-26 Il est proposé par M^{me} Jacynthe Tassé, appuyé par M. Denis Lefrançois, et résolu unanimement, d'adopter les *Règles de régie interne 2025-2026*.

11. ÉLECTION DES OFFICIERS

a) Nomination d'un(e) président(e) d'élection

CCSÉHDAA. 004-25-26 M^{me} Isabelle Doré se propose comme présidente d'élection. – Résolu à l'unanimité.

b) Détermination de la procédure d'élection et mandat des officiers
Explication des règles et procédures des élections. Les membres sont invités à se proposer ou à proposer un des membres.

c) Élection à la présidence

M^{me} Jacynthe Tassé propose M^{me} Julie Drapeau.
M^{me} Ginette Lemieux propose M^{me} Christine Roy.
M^{me} Velosa Simoes propose M. Denis Lefrançois.

La présidente d'élection demande aux membres s'ils acceptent leur mise en candidature.

M. Denis Lefrançois refuse.
M^{me} Christine Roy accepte.
M^{me} Drapeau refuse.

CCSÉHDAA. 005-25-26 M^{me} Christine Roy est élue au poste de présidente– Résolu à l'unanimité

Comité consultatif services ÉHDAA / 2025-10-22

- d) Élection à la vice-présidence
M. Germain Éthier se propose.

CCSÉHDAA. 006-25-26 M. Germain Éthier est élu au poste de vice-président. – Résolu à l'unanimité

- e) Élection à la trésorerie
M^{me} Jacynthe Tassé se propose.

CCSÉHDAA. 007-25-26 M^{me} Jacynthe Tassé est élue au poste de trésorière. – Résolu à l'unanimité

- f) Désignation d'un(e) représentant(e) au Comité de parents
M^{me} Ginette Lemieux propose M. Denis Lefrançois.

CCSÉHDAA. 008-25-26 M. Denis Lefrançois est élu au poste de représentant au Comité de parents. – Résolu à l'unanimité

- g) Désignation du substitut du/de la représentant(e) au Comité de parents
M^{me} Julie Thompson-Bernier se propose.

CCSÉHDAA. 009-25-26 M^{me} Julie Thompson-Bernier est élue au poste de substitut du représentant au Comité de parents. – Résolu à l'unanimité

12. DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (DOCUMENT PAPIER REMIS SUR PLACE) 📄

La DSÉ présente le document relatif à la divulgation des renseignements personnels. Elle demande aux membres de le remplir et de le remettre à la fin de la rencontre.

13. CALENDRIER ET PRIORITÉS DU COMITÉ POUR L'ANNÉE 2025-2026

La DSÉ présente une proposition de sujets à aborder cette année, autres que ceux prévus par la LIP. Bien évidemment, ces sujets pourront être revus selon les suggestions des membres au courant de l'année.

Cette année, les membres auront la chance d'aller visiter le service spécialisé pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage à l'école L'Étincelle-Trois-Saisons de même que celui des Petits Explorateurs à l'école des Hauts-Clochers.

14. ADOPTION DU CALENDRIER OFFICIEL DES RENCONTRES DU COMITÉ 2025-2026 📄

Il y a six rencontres prévues cette année :

Comité consultatif services ÉHDAA / 2025-10-22

- Mercredi 22 octobre 2025 à 19 h 15 (centre administratif)
- Mercredi 3 décembre 2025 à 18 h (L'Étincelle)
- Mercredi 18 février 2026 à 19 h 15 (centre administratif)
- Mercredi 15 avril 2025 à 18 h (Hauts-Clochers)
- Mercredi 10 juin 2025 (centre administratif)
- Mercredi 16 septembre 2025 (centre administratif)

Pour le 3 décembre et le 15 avril, les membres sont attendus à 18 h pour la visite des écoles, laquelle sera suivie de la rencontre du comité à 19 h 15.

CCSÉHDAA. 010-25-26 Il est proposé par M. Denis Lefrançois, appuyé par M^{me} Jacynthe Tassé, et résolu unanimement, d'adopter le calendrier des rencontres du comité 2025-2026.

15. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CCSÉHDAA 2025-2026  - PRÉVISION (P.12 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE)

La DSÉ présente une proposition de budget. Elle informe que la ventilation peut être ajustée selon les besoins du comité et que les surplus ne peuvent pas être récupérés l'année suivante. Elle explique que ce budget sert à payer des frais de gardiennage, de kilométrage, de représentation ou de perfectionnement.

CCSÉHDAA. 011-25-26 Il est proposé par M^{me} Nancy Doré, appuyé par M^{me} Jacynthe Tassé, et résolu unanimement, d'adopter le budget 2025-2026.

16. NOUVELLES DE L'UMR SYNERGIA

M^{me} Isabelle Doré rappelle le partenariat avec l'UMR Synergia. Elle informe les membres qu'il est possible d'accéder au [site Web de l'UMR Synergia](#) par le biais du site Web du CSSDD.

L'onglet « [Événements](#) » présente toutes les conférences à venir.

L'onglet « [Ressources](#) » renferme différentes publications, notamment la collection *Questions de l'heure* et des balados. Également, différents outils de formation ont été développés par des chercheurs collaborateurs de l'UMR pour les parents.

On peut aussi suivre l'UMR sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Instagram, X et YouTube.

17. CONFÉRENCE ET RENDEZ-VOUS DES PARENTS : INTENTIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS 2025-2026

Bien que l'UMR Synergia offre diverses conférences gratuites, la DSÉ indique aux membres qu'il est possible de suggérer des invités qui traitent d'autres sujets. Pour les activités d'information ou de conférence,

Comité consultatif services ÉHDAA / 2025-10-22

l'UMR Synergia offre déjà trois conférences gratuites aux parents. Le comité a également approuvé la tenue la conférence « *S'orienter malgré les doutes : comprendre pour mieux accompagner les choix* » qui sera donnée par M. Jean-François Perron. Le comité défraiera les coûts de cette conférence qui sont de 1000\$.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

CCSÉHDAA. 012-25-26 Il est proposé par M^{me} Jacynthe Tassé, appuyé par M^{me} Julie Drapeau, et résolu unanimement, de lever la séance.

Il est 21 h 16.

La présidente,

La secrétaire de la rencontre,

Christine Roy

Valérie Gauthier

